

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAÎSSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Séance solennelle donnée au Collège Ste-Anne, en l'honneur de Son Excellence Charles-Edouard Poiré, V.-G., Supérieur au Collège de Ste-Anne, Camérier d'honneur *extra urbem* de Sa Sainteté Léon XIII.—Noms des élèves du Cours classique qui ont inscrit des devoirs au "cahier d'honneur" de l'Académie St Thomas d'Aquin; liste des membres actuels de l'Académie St Thomas d'Aquin;—Ordnations et confirmation par Son Eminence le Cardinal Taschereau, à la chapelle du Collège de Ste-Anne.—Cercle littéraire à la Baie St-Paul.

Causerie Agricole : Soins à donner au blé-d'Inde pendant sa végétation (Suite).—Récolte du blé-d'Inde.—Le blé-d'Inde comme fourrage vert.

Sujets divers : Conférence agricole à St-Augustin, comté de Portneuf.—Avantage de bien traiter les vaches.—La théorie des assolements.—Alimentation du bétail.—Chevaux rétifs.

Choses et autres : "Le Canada français," revue périodique, publiés sous le direction d'un comité de professeurs de l'Université-Laval.—Chemin de fer de la Baie des Chaleurs.—Le lait gelé.

Recettes : Moyen de blanchir la laine.—Conservation des oignons pendant l'hiver.

Avis à nos lecteurs.—Le présent numéro de la Gazette des Campagnes, quoique daté de jeudi, ne sera imprimé et expédié à nos abonnés que lundi prochain, le 26 décembre. Une maladie de quelques jours nous a empêché de faire à temps le travail de la rédaction.

REVUE DE LA SEMAINE

Séance solennelle donnée en l'honneur de Son Excellence Chs Ed. Poiré, V.-G., Supérieur du Collège de Ste-Anne, Camérier d'honneur *extra urbem* de Sa Sainteté Léon XIII.—Lundi, le 19 décembre courant au soir, l'Académie St Thomas avait l'insigne honneur de voir présider, pour la première fois, ses séances solennelles par un Prince de l'Eglise, Son Eminence le Cardinal Taschereau. Nous empruntons au *Courrier du Canada* le compte-rendu suivant de cette séance, dû à la plume d'un ancien élève du Collège de Ste-Anne, M. le Dr N.-E. Dionne si profondément attaché à cette institution :

Le 19 décembre 1887 restera une date mémorable dans les annales du Collège de Ste-Anne. Comme nos lecteurs le savent déjà, ce jour avait été fixé par MM. Directeurs, pour la célébration solennelle de l'investiture de M. le Grand Vicaire Charles-Edouard Poiré, curé de Ste-Anne et supérieur du Collège, comme Camérier d'honneur *extra urbem* de Sa Sainteté Léon XIII. Cette distinction honorifique avait bien jusqu'à présent attiré au vénérable curé des félicitations de la part de prélats, d'éclésiastiques et de laïcs distingués. La presse même avait grossi ce concert d'éloges en applaudissant à cet honneur insigne conféré à ce prêtre éminent par son zèle et ses vertus apostoliques, à ce bienfaiteur des plus dévoués à l'éducation de la jeunesse.

MM. les Directeurs du Collège de Ste-Anne, de leur côté, étaient anxieux d'offrir à leur bien-aimé Supérieur l'hommage public de leur affection et de leur reconnaissance.

Les élèves se mirent résolument à l'œuvre, et guidés par des mains habiles ils surent organiser en quelques semaines une séance musicale et dramatique dont tous les témoins sont revenus enchantés. L'Académie Saint Thomas d'Aquin, le chœur de la Société Ste-Cécile, les membres du Corps de musique, ont fait en grande partie les frais de cette fête littéraire et artistique. Notons en passant que les élèves ont réussi à merveille à interpréter leurs rôles d'une façon à provoquer notre admiration.

La musique vocale a toujours été tenue sur un excellent pied au Collège de Ste-Anne. Ceux qui ont eu pour professeurs les abbés Bouchy et Lagacé se rappellent encore quel soin scrupuleux ces maîtres dans la matière apportaient à développer le goût de la musique vocale et du chant grégorien chez leurs élèves. Cette tradition est encore vivace dans leur *Alma Mater*, et lundi soir ils ont pu admirer comme nous les morceaux exécutés par les choristes de la Société Ste-Cécile, sous la direction intelligente de M. l'abbé Lessard.